



13700 - La distance au-delà de laquelle celui qui passe devant un fidèle en prière ne commet aucun péché

question

Comment estimer cette distance au-delà de laquelle on peut passer devant le prieur? Certains disent qu'elle doit être très grande tandis que d'autres affirment qu'on peut passer devant lui directement. Quel est l'avis juste ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La Sunna recommande fermement au prieur de marquer son espace de prière. Des ulémas en font même une obligation. Une menace pèse sur celui qui passe devant le prieur. Un hadith cité dans le Sahih et rapporté par Abou Djouhaym dit que le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « Si celui qui passe devant un prieur savait ce qu'il encourt, il aurait préféré attendre quarante au lieu de le faire... » Abou Nadher dit : « Je ne sais pas s'il a dit quarante jours ou mois ou années. » (Rapporté par al-Boukhari (Prière,480) et par Mouslim (Prière,507))

En l'absence d'un objet marquant l'espace de prière, la distance au-delà de laquelle on peut passer devant le prieur est l'objet de plusieurs avis émis par les ulémas. Nous nous contentons d'en citer deux. Certains disent qu'on se réfère à la coutume en la matière. A ce propos, Cheikh Ibn Baz dit : « Si l'on s'écarte assez du prieur qui n'a pas marqué son espace de prière, on n'a pas commis de péché car celui qui passe loin de lui n'a pas franchi son espace de prière, selon la coutume. D'autres ulémas limitent l'espace à trois coudées à partir de la position du prieur ou l'espace permettant à un mouton de passer (sans se frotter au prieur). C'est la limite légale de l'espace à laisser au prieur. C'est l'avis d'un grand nombre d'ulémas. D'après Sahel ibn Saad « la distance entre l'endroit où se tenait le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) pour prier et le mur permettait à un mouton de passer. » (Rapporté par al-Boukhari,474 et



Mouslim,508)

Naafie a rapporté que quand Ibn Omar entra dans la Kaaba, il avançait jusqu'à laisser une distance de trois coudées entre lui et le mur pour se mettre à l'endroit où le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait prié selon Bilal. » (Rapporté par al-Boukhari,484).